

ANDREAS STIHL SAS STIHL rappelle TRACTEUR DE PELOUSE



- Noms des modèles ou références concernés : RT 5097.1 Z RT 5112.1 Z RT 4112.1 SZ RT 6112.1 ZL
- Marque : **STIHL**
- Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : **Sur palette unitaire**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 07/05/2021**
- Informations complémentaires : RT 5097.1 Z --> <https://www.stihl.fr/fr/p/tracteurs-de-pelouse-rt-5097-92194#z-148742> RT 5112.1 Z --> <https://www.stihl.de/de/p/rasentraktoren-aufsitzmaeher-rasentraktor-rt-5112-148755#z-148755> RT 4112.1 SZ --> <https://www.stihl.fr/fr/p/tracteurs-de-pelouse-rt-4112-148773#sz-148773> RT 6112.1 ZL --> <https://www.stihl.fr/fr/p/tracteurs-de-pelouse-rt-6112-148772#zl-148772>
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Tous les distributeurs livrés de machines concernées par l'action de rappel ont été informés par STIHL France via courrier RAR. Les distributeurs informent par courrier RAR leurs clients à qui ils ont livré des machines devant être modifiées.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Lors d'un contrôle qualité, STIHL a identifié une anomalie au niveau des carburateurs montés sur les tracteurs de pelouse modèles RT 4,5 et 6.**
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**
- Description complémentaire du risque : **Dans certains cas, une fuite au niveau du carburateur peut entraîner un écoulement de carburant et un risque d'incendie. Cela présente un risque d'incendie.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 31 janvier 2027**

CONTACT

- Numéro de contact : **0801902214**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre